

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 29 juin 2023

Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, avril 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a diminué de 25 100 (-0,1 %) en avril si l'administration publique fédérale est exclue.

L'administration publique fédérale a enregistré une baisse de 115 200 (-30,5 %), qui a été associée à la grève déclenchée en avril. Il est attendu que la majeure partie de cette baisse soit temporaire. Conformément au concept d'« employé salarié » utilisé dans l'enquête, les personnes qui sont en grève pendant toute la semaine de référence de l'enquête sont exclues du décompte des emplois salariés pour le mois. En tenant compte du recul enregistré dans ce sous-secteur, la baisse totale de l'emploi salarié à l'échelle nationale s'est établie à 140 300 (-0,8 %) en avril.

En plus du recul enregistré par les administrations publiques (-108 200; -8,6 %), cinq autres secteurs ont enregistré un recul mensuel du nombre d'emplois salariés, y compris le commerce de détail (-9 200; -0,5 %), les services d'hébergement et de restauration (-7 000; -0,5 %) et les autres services (sauf les administrations publiques) (-4 800; -0,9 %). Ces reculs ont été partiellement contrebalancés par les hausses enregistrées dans la construction (+3 700; +0,3 %) et dans les soins de santé et l'assistance sociale (+2 100; +0,1 %).

La croissance de l'emploi salarié a quelque peu ralenti depuis le début de 2023. La baisse observée en avril a fait suite aux augmentations cumulatives de 48 900 (+0,3 %) enregistrées en février et en mars. À titre de comparaison, l'emploi salarié au cours de la période de cinq mois précédente a généralement suivi une tendance à la hausse, et des augmentations cumulatives de 279 700 (+1,6 %) ont été enregistrées de septembre 2022 à janvier 2023.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a légèrement reculé pour s'établir à 790 900 en avril. Depuis janvier 2023, le nombre total de postes vacants a diminué de 72 700 (-8,4 %).

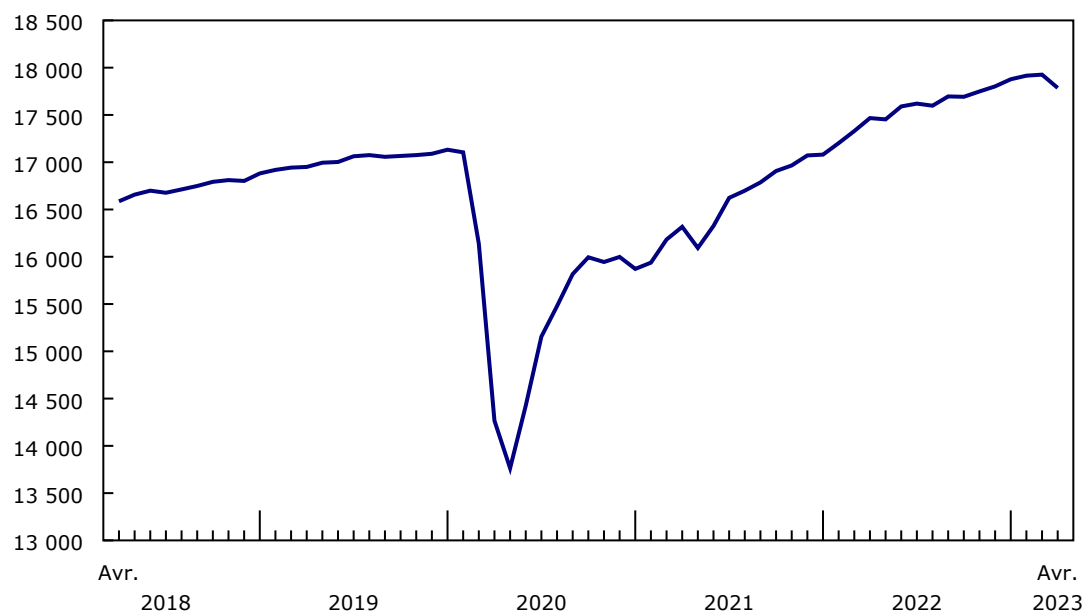
Grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada en avril

Le 19 avril, les membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada ont entamé une grève. Conformément aux concepts de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) qui sont énoncés dans le [Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail](#), la définition d'un « employé salarié » exclut les personnes qui sont en grève pendant toute la semaine de référence de l'EERH. La semaine de référence pour les estimations de l'EERH correspond aux sept derniers jours du mois de référence. Ainsi, le sous-secteur de l'administration publique fédérale a enregistré une baisse de l'emploi salarié et une hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne en avril. Il est attendu que ces changements soient temporaires pendant ce mois.



Graphique 1 L'emploi salarié diminue en avril

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié dans le commerce de détail diminue pour un deuxième mois consécutif

En avril, le nombre d'emplois salariés dans le commerce de détail a diminué de 9 200 (-0,5 %), après avoir reculé de 13 900 (-0,7 %) en mars. Ces baisses ont partiellement contrebalancé les hausses cumulatives de 34 800 (+1,7 %) enregistrées en janvier et en février.

Dans le commerce de détail, cinq des neuf sous-secteurs ont enregistré des baisses de l'emploi salarié à l'échelle nationale en avril. Les baisses les plus marquées ont été enregistrées chez les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (-4 400; -3,1 %), les détaillants d'alimentation (-2 100; -0,4 %), et les détaillants de meubles, d'accessoires de maison et d'appareils électroniques et ménagers (-1 700; -1,5 %). Le sous-secteur des détaillants de produits de santé et de soins personnels (+1 300; +0,6 %) est le seul à avoir affiché une hausse. Les trois autres sous-secteurs ont enregistré peu de variation de l'emploi salarié.

Première diminution de l'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration en six mois

L'emploi salarié dans les services d'hébergement et de restauration a reculé de 7 000 (-0,5 %) en avril, après avoir augmenté de 1 100 (+0,1 %) en mars. La baisse en avril était la première dans le secteur depuis octobre 2022. Elle a été observée dans trois industries, et c'est dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (-8 200; -0,8 %) que la réduction la plus marquée a été enregistrée. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par une hausse dans l'hébergement des voyageurs (+2 000; +1,2 %).

L'emploi salarié dans la construction augmente en avril

En avril 2023, le nombre d'emplois salariés dans la construction a augmenté de 3 700 (+0,3 %), après avoir diminué de 3 700 (-0,3 %) en mars et avoir progressé de 10 600 (+0,9 %) en février. Dans le secteur, les entrepreneurs spécialisés (+2 200; +0,3 %) et les travaux de génie civil (+1 500; +0,8 %) ont enregistré les plus fortes hausses mensuelles. Dans les travaux de génie civil, l'emploi salarié a augmenté de 5 200 (+2,8 %) de janvier à avril 2023, en grande partie en raison des hausses enregistrées dans la construction d'installations de services publics (+5 400; +6,9 %).

La croissance de l'emploi salarié ralentit dans les soins de santé et l'assistance sociale en avril

En avril, l'emploi salarié dans les soins de santé et l'assistance sociale a progressé de 2 100 (+0,1 %), soit une croissance plus lente que celle observée en mars (+5 700; +0,3 %). Depuis janvier 2023, les hausses cumulatives ont totalisé 16 100 (+0,7 %) dans ce secteur. Des augmentations de l'emploi salarié ont été observées dans trois des quatre sous-secteurs, et c'est dans les services de soins de santé ambulatoires (+1 900; +0,3 %) et dans les hôpitaux (+1 400; +0,2 %) que les hausses les plus marquées ont été enregistrées.

La rémunération hebdomadaire moyenne varie peu d'un mois à l'autre

Par rapport à un mois plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en avril, après avoir progressé de 1,0 % en mars. Des augmentations mensuelles en avril ont été enregistrées dans la construction (+3,9 % pour atteindre 1 514 \$), dans les services d'enseignement (+2,6 % pour atteindre 1 197 \$) ainsi que dans le transport et l'entreposage (+1,9 % pour atteindre 1 252 \$).

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 2,9 % (pour atteindre 1 194 \$) en avril. Cette hausse a fait suite à des augmentations sur 12 mois de 1,8 % en mars et de 1,9 % en février. Le ralentissement de la croissance sur 12 mois observé en février et en mars 2023 reflète l'augmentation notable de la rémunération hebdomadaire moyenne au cours du premier trimestre de 2022, qui a atteint un sommet en mars 2022, ce qui a entraîné un effet de glissement annuel (un concept longuement discuté dans le [communiqué de mars 2023 sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et les postes vacants](#)). En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi ainsi que les heures travaillées.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 33,1 heures en avril, demeurant essentiellement inchangé par rapport au mois précédent. Comparativement à un an plus tôt, la croissance de l'emploi (+1,9 %) a dépassé la croissance du nombre total des heures travaillées (+0,4 %), ce qui a entraîné une baisse de 0,9 % du nombre moyen d'heures travaillées par semaine.

Le nombre de postes vacants diminue légèrement en avril

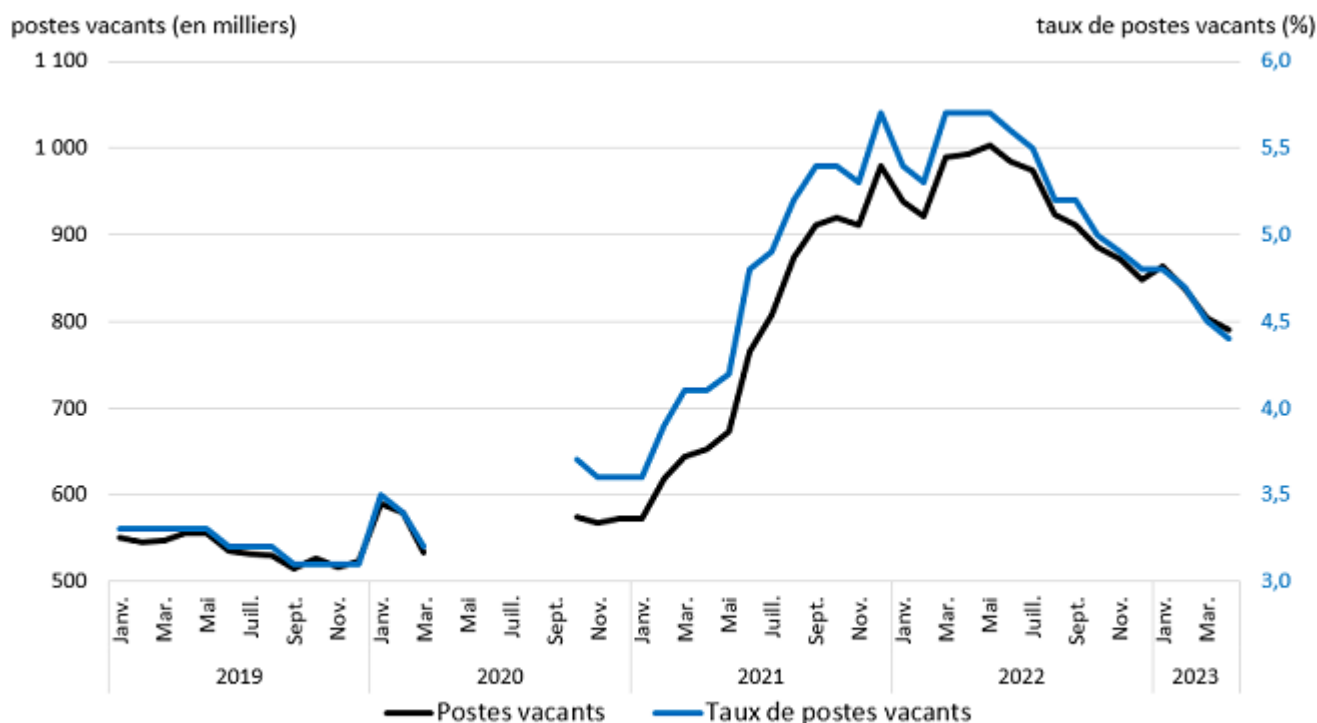
Le nombre de postes vacants a poursuivi sa tendance à la baisse en avril; il a reculé légèrement pour s'établir à 790 900, alors qu'il était de 804 800 en mars. Cela a porté la diminution nette du nombre de postes vacants à 72 700 (-8,4 %) depuis janvier et à 212 300 (-21,2 %) depuis le sommet historique de 1 003 200 postes vacants atteint en mai 2022.

En avril 2023, des reculs mensuels du nombre de postes vacants ont été observés dans deux provinces. L'Ontario (-19 300; -6,7 %) a enregistré la plus forte baisse, suivi de l'Île-du-Prince-Édouard (-900; -23,8 %).

Les diminutions du nombre de postes vacants observées dans la construction (-9 000; -12,9 %), dans les services professionnels, scientifiques et techniques (-7 700; -15,2 %), dans la fabrication (-6 700; -11,1 %) et dans le commerce de détail (-5 500; -5,9 %) ont été partiellement contrebalancées par les hausses enregistrées dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+7 200; +16,4 %).

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — s'est établi à 4,4 % en avril, alors qu'il était de 4,5 % en mars. Le taux de postes vacants a suivi une tendance à la baisse après avoir enregistré un sommet de 5,7 % en mars, en avril et en mai 2022. Le taux de postes vacants en avril 2023 était le plus faible enregistré depuis mai 2021 (4,2 %).

Infographie 1 – Le nombre et le taux de postes vacants poursuivent leur tendance à la baisse en avril



Note(s) : La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.
Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le nombre de postes vacants diminue dans la construction; dans les services professionnels, scientifiques et techniques; dans la fabrication et dans le commerce de détail

Le nombre de postes vacants dans la construction a reculé de 9 000 (-12,9 %) pour s'établir à 60 400 en avril, après avoir peu varié en février et en mars. Le taux de postes vacants dans le secteur a diminué de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 5,0 % en avril, ce qui représente son niveau le plus bas depuis mai 2021 (4,9 %).

Il y avait 42 900 postes vacants dans les services professionnels, scientifiques et techniques en avril, en baisse de 7 700 (-15,2 %) par rapport à mars et de 30 600 (-41,6 %) par rapport au sommet de 73 600 atteint en avril 2022. Le taux de postes vacants a reculé de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 3,4 % en avril 2023, égalant le taux enregistré en décembre 2019. Le récent recul du taux de postes vacants a été principalement attribuable à la baisse du nombre de postes vacants (-15,2 %; -7 700), dans la mesure où la croissance mensuelle moyenne de l'emploi salarié a diminué pour s'établir à 0,1 % depuis janvier 2023.

Dans la fabrication, le nombre de postes non pourvus a diminué (-6 700; -11,1 %) pour s'établir à 53 400 en avril 2023, ce qui a porté les baisses cumulatives depuis janvier à 16 400 (-23,4 %). Le taux de postes vacants dans le secteur a diminué (-0,4 point de pourcentage) pour s'établir à 3,3 % en avril, un taux qui n'avait pas été observé depuis décembre 2020.

En avril 2023, le nombre de postes vacants dans le commerce de détail a diminué (-5 500; -5,9 %) pour atteindre 87 200, alors que le taux de postes vacants a reculé (-0,3 point de pourcentage) pour s'établir à 4,1 %. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le commerce de détail a diminué de 22 800 (-20,7 %) en avril, alors que l'emploi salarié a progressé de 19 000 (+0,9 %).

Le nombre de postes vacants demeure élevé dans les soins de santé et l'assistance sociale

Il y avait 153 000 postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale en avril; il s'agit du niveau le plus élevé de tous les secteurs pour un 10^e mois consécutif. Le nombre de postes vacants dans le secteur s'est maintenu à des niveaux records ou près de ceux-ci depuis septembre 2022. En avril 2023, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale est le seul à avoir enregistré une hausse importante du nombre de postes vacants par rapport à un an plus tôt (+22 200, +17,0 %), pendant que le nombre de postes vacants a diminué dans presque tous les autres secteurs.

Le Québec et la Colombie-Britannique continuent d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés

En Ontario, le nombre de postes vacants a diminué de 19 300 (-6,7 %) pour s'établir à 266 900 en avril, après avoir enregistré un recul similaire (-20 800; -6,8 %) en mars. L'Île-du-Prince-Édouard (-900, -23,8 %) est la seule autre province qui a enregistré une diminution du nombre de postes vacants en avril.

Le Québec (5,1 %) et la Colombie-Britannique (5,0 %) ont continué d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés parmi les provinces, tandis que Terre-Neuve-et-Labrador (2,8 %) a affiché le plus faible taux. Le Québec et la Colombie-Britannique ont également affiché le ratio chômeurs-postes vacants le plus faible, et [le Québec était la seule province qui comptait moins de personnes au chômage \(193 000\)](#) que de postes vacants (206 500).

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail ([72-203-G](#)).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page Données désaisonnalisées — Foire aux questions.

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 17 juillet 2023.

Prochaine diffusion

Les données de mai 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 27 juillet 2023.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Avril 2022	Mars 2023 ^r	Avril 2023 ^p	Mars à avril 2023	Avril 2022 à avril 2023	Mars à avril 2023	Avril 2022 à avril 2023
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 160,38	1 189,09	1 194,10	5,01	33,72	0,4	2,9
Forêt, exploitation et soutien	1 301,30	1 382,91	1 431,55	48,64	130,25	3,5	10,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 205,36	2 340,59	2 332,81	-7,78	127,45	-0,3	5,8
Services publics	1 933,06	2 119,67	2 131,20	11,53	198,14	0,5	10,3
Construction	1 411,66	1 457,46	1 514,11	56,65	102,45	3,9	7,3
Fabrication	1 260,40	1 320,29	1 310,83	-9,46	50,43	-0,7	4,0
Commerce de gros	1 389,63	1 427,60	1 427,61	0,01	37,98	0,0	2,7
Commerce de détail	708,86	694,39	691,44	-2,95	-17,42	-0,4	-2,5
Transport et entreposage	1 213,84	1 228,83	1 251,97	23,14	38,13	1,9	3,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 556,95	1 699,05	1 649,29	-49,76	92,34	-2,9	5,9
Finance et assurances	1 528,27	1 556,14	1 568,50	12,36	40,23	0,8	2,6
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 185,94	1 255,09	1 240,51	-14,58	54,57	-1,2	4,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 662,17	1 703,44	1 732,61	29,17	70,44	1,7	4,2
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 471,97	1 651,84	1 678,05	26,21	206,08	1,6	14,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	967,38	996,27	1 014,41	18,14	47,03	1,8	4,9
Services d'enseignement	1 186,72	1 166,13	1 196,88	30,75	10,16	2,6	0,9
Soins de santé et assistance sociale	1 022,93	1 024,46	1 032,20	7,74	9,27	0,8	0,9
Arts, spectacles et loisirs	706,72	681,54	675,80	-5,74	-30,92	-0,8	-4,4
Services d'hébergement et de restauration	465,96	474,53	473,17	-1,36	7,21	-0,3	1,5
Autres services (sauf les administrations publiques)	982,00	1 010,33	1 003,93	-6,40	21,93	-0,6	2,2
Administrations publiques	1 494,50	1 520,09	1 532,36	12,27	37,86	0,8	2,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 136,84	1 169,24	1 176,22	6,98	39,38	0,6	3,5
Île-du-Prince-Édouard	961,78	1 011,51	1 003,01	-8,50	41,23	-0,8	4,3
Nouvelle-Écosse	1 023,29	1 044,20	1 057,56	13,36	34,27	1,3	3,3
Nouveau-Brunswick	1 073,95	1 096,43	1 096,47	0,04	22,52	0,0	2,1
Québec	1 111,93	1 124,60	1 134,05	9,45	22,12	0,8	2,0
Ontario	1 196,09	1 220,39	1 229,06	8,67	32,97	0,7	2,8
Manitoba	1 039,28	1 090,74	1 095,81	5,07	56,53	0,5	5,4
Saskatchewan	1 135,20	1 180,34	1 160,28	-20,06	25,08	-1,7	2,2
Alberta	1 247,23	1 269,94	1 284,46	14,52	37,23	1,1	3,0
Colombie-Britannique	1 164,51	1 191,20	1 199,14	7,94	34,63	0,7	3,0
Yukon	1 332,25	1 340,10	1 363,95	23,85	31,70	1,8	2,4
Territoires du Nord-Ouest	1 528,51	1 593,31	1 611,14	17,83	82,63	1,1	5,4
Nunavut	1 503,36	1 673,28	1 667,30	-5,98	163,94	-0,4	10,9

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Avril 2022	Mars 2023 ^r	Avril 2023 ^p	Mars à avril 2023	Avril 2022 à avril 2023	Mars à avril 2023	Avril 2022 à avril 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 466,7	17 926,3	17 785,9	-140,3	319,2	-0,8	1,8
Foresterie, exploitation et soutien	39,2	37,0	37,1	0,1	-2,1	0,3	-5,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	204,5	213,3	214,7	1,3	10,1	0,6	5,0
Services publics	128,8	132,4	132,4	0,0	3,6	0,0	2,8
Construction	1 137,9	1 161,7	1 165,3	3,7	27,5	0,3	2,4
Fabrication	1 556,6	1 560,1	1 558,6	-1,5	2,0	-0,1	0,1
Commerce de gros	813,4	821,7	820,6	-1,1	7,2	-0,1	0,9
Commerce de détail	2 014,5	2 017,4	2 008,1	-9,2	-6,4	-0,5	-0,3
Transport et entreposage	800,9	838,1	835,9	-2,2	35,1	-0,3	4,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	379,7	372,2	371,7	-0,5	-8,0	-0,1	-2,1
Finance et assurances	799,1	838,3	829,3	-9,0	30,2	-1,1	3,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	281,1	290,5	288,8	-1,7	7,7	-0,6	2,7
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 145,6	1 211,7	1 212,7	1,0	67,1	0,1	5,9
Gestion de sociétés et d'entreprises	124,0	125,4	125,8	0,4	1,8	0,3	1,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	836,4	844,3	845,3	1,0	8,9	0,1	1,1
Services d'enseignement	1 389,1	1 425,4	1 425,4	0,0	36,3	0,0	2,6
Soins de santé et assistance sociale	2 222,9	2 262,3	2 264,4	2,1	41,5	0,1	1,9
Arts, spectacles et loisirs	280,6	305,1	306,9	1,7	26,3	0,6	9,4
Services d'hébergement et de restauration	1 227,6	1 299,7	1 292,7	-7,0	65,2	-0,5	5,3
Autres services (sauf les administrations publiques)	534,3	561,6	556,8	-4,8	22,4	-0,9	4,2
Administrations publiques	1 210,2	1 263,5	1 155,3	-108,2	-54,9	-8,6	-4,5
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	219,7	223,3	216,7	-6,7	-3,0	-3,0	-1,4
Île-du-Prince-Édouard	74,7	76,0	75,5	-0,5	0,8	-0,7	1,1
Nouvelle-Écosse	438,5	445,5	441,4	-4,1	2,9	-0,9	0,7
Nouveau-Brunswick	342,9	353,1	345,8	-7,2	2,9	-2,1	0,9
Québec	3 951,7	4 042,9	3 993,8	-49,1	42,1	-1,2	1,1
Ontario	6 755,9	6 947,2	6 864,9	-82,3	109,0	-1,2	1,6
Manitoba	621,0	634,6	628,8	-5,8	7,8	-0,9	1,3
Saskatchewan	493,0	505,8	505,4	-0,4	12,3	-0,1	2,5
Alberta	2 036,7	2 099,6	2 106,7	7,1	70,0	0,3	3,4
Colombie-Britannique	2 461,0	2 524,9	2 533,8	8,9	72,8	0,4	3,0
Yukon	23,9	24,3	24,3	0,0	0,4	0,1	1,8
Territoires du Nord-Ouest	27,1	28,3	28,2	-0,1	1,0	-0,5	3,8
Nunavut	20,5	20,9	20,7	-0,2	0,1	-0,8	0,7

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

	Avril 2023 ^P Employés salariés ²	Avril 2023 ^P Postes vacants	Avril 2023 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 044,7	790,9	4,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	238,4	13,6	5,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	214,8	7,7	3,5
Services publics	132,8	2,1	1,6
Construction	1 145,3	60,4	5,0
Fabrication	1 558,9	53,4	3,3
Commerce de gros	819,0	27,6	3,3
Commerce de détail	2 023,6	87,2	4,1
Transport et entreposage	829,3	41,4	4,8
Industrie de l'information et industrie culturelle	371,4	11,7 ^E	3,1 ^E
Finance et assurances	837,1	27,0	3,1
Services immobiliers, de location et de location à bail	288,6	11,3	3,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 209,2	42,9	3,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	123,4	2,6	2,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	844,0	50,9	5,7
Services d'enseignement	1 427,4	22,5	1,6
Soins de santé et assistance sociale	2 266,5	153,0	6,3
Arts, spectacles et loisirs	307,8	14,8	4,6
Services d'hébergement et de restauration	1 311,4	113,2	7,9
Autres services (sauf les administrations publiques)	557,4	33,5	5,7
Administrations publiques ⁴	538,5	14,0	2,5
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	204,8	5,9	2,8
Île-du-Prince-Édouard	68,9	2,9	4,0
Nouvelle-Écosse	427,5	19,6	4,4
Nouveau-Brunswick	335,6	13,2	3,8
Québec	3 829,4	206,5	5,1
Ontario	6 609,3	266,9	3,9
Manitoba	603,6	28,0	4,4
Saskatchewan	490,6	24,8	4,8
Alberta	2 027,7	94,3	4,4
Colombie-Britannique	2 389,9	125,7	5,0
Yukon	19,2	0,7	3,4
Territoires du Nord-Ouest	21,9	1,6	6,9
Nunavut	16,2	0,9	5,2

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.
2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.
3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.
4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0214-01](#), [14-10-0216-01](#), [14-10-0218-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).